

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 483

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Déc. 2006

«Des vocabulaires entiers sont gâtés par l'anglais. Tous les jeux, tous les sports sont devenus d'une inélégance verbale qui doit les faire entièrement mépriser de quiconque aime la langue française.»

(Remy de Gourmont)

« A minima »

Cette expression est assez souvent utilisée abusivement pour dire «au minimum» ou «minimal»: «Les partenaires sociaux ont signé un accord *a minima*.»

Le terme *a minima* n'a jamais eu ce sens-là. Issu du latin juridique, il désigne un appel interjeté par le ministère public contre un jugement correctionnel ayant prononcé une condamnation qu'il estime trop légère.

Il n'y a pas d'autre acception que celle-là.

(Défense du français, n° 483, décembre 2006)

An / Année

En cette période de passage d'une année à l'autre, est-il indifférent de parler d'*an* ou d'*année*?

Selon Littré, «ces deux termes s'emploient indifféremment l'un pour l'autre». Ce n'est pourtant pas toujours le cas, et P.-B. Lafaye, dans son *Dictionnaire des synonymes* (1861) affirme que «l'année marque la durée déterminée et divisible de l'an», comme la matinée par rapport au matin ou la journée par rapport au jour. Le changement d'heure intervient deux fois au cours de l'année et non de l'an; l'année civile ou l'année scolaire ne sont pas l'an civil ou scolaire.

Dans certaines expressions *an* ou *année* ne sont pas interchangeables: «en l'an de grâce; bon an mal an; les années folles», etc.

Alors... à l'an prochain et bonne année!

(Défense du français, n° 483, décembre 2006)

Désespérance

C'est le mot à la mode, dont raffolent les hommes politiques, au point qu'ils l'emploient sans arrêt dans leurs discours: la désespérance des banlieues, la désespérance paysanne.

Ce terme, bien français, n'est nullement fautif. Il est attesté dès le milieu du XII^e siècle. Tombé quelque peu en désuétude, il fut repris au début du XIX^e siècle. «*Une pénétrante expression de découragement et de désespérance*» (A. France).

La *désespérance* est l'état d'une personne qui a perdu toute espérance, c'est-à-dire qui est plongée dans le *désespoir*, le *découragement*, l'*accablement*, la *détresse*, la *désolation*, etc.

(Défense du français, n° 483, décembre 2006)

« Drop-out »

Un hebdomadaire romand signalait un taux de *drop-out* anormalement élevé dans certains établissements scolaires.

En anglais *to drop out* signifie «retirer, renoncer, omettre, supprimer». Dans le cas présent, il s'agit d'un renoncement à poursuivre sa scolarité, d'un abandon ou décrochage scolaire.

Ce terme fourre-tout désigne aussi une panne, une *perte d'image* momentanée sur une cassette vidéo et une *perte de niveau* (recom. offic.), un affaiblissement brusque du signal sonore dans le domaine audiovisuel.

(Défense du français, n° 483, décembre 2006)

« Dysfonctionnel »

Le mot *dysfonctionnement* (ou *dysfonction*) a sa place dans tous les dictionnaires, avec deux acceptions bien précises: *a*) Méd. Anomalie fonctionnelle, trouble ou insuffisance de fonctionnement d'un organe, d'une glande; *b*) par anal.: tout trouble de fonctionnement d'un système. Dysfonctionnement des institutions politiques.

On ne peut reprocher à ce terme que son utilisation pléthorique par les médias dans quantité d'acceptions différentes et inappropriées.

Le dérivé *dysfonctionnel* (de l'anglais *dysfunctional*) vient de faire son apparition: «qui n'est pas en état de fonctionner» et, en général, tout ce qui marche mal. Un périodique évoque «une famille pauvre et dysfonctionnelle».

C'est donc qu'il existe des familles «fonctionnelles»?

Parler de famille *éclatée*, *séparée*, *désunie*, *divisée*, dans laquelle règne le *désaccord*, la *brouille*, la *mésentente*, n'est-ce pas trop démodé?

(Défense du français, n° 483, décembre 2006)

Fuiter

«Une enquête a été diligentée pour connaître le nom du coupable qui a fait fuiter une information confidentielle.»

Ce néologisme, relevé dans un hebdomadaire français, a fait récemment son apparition dans le Petit Larousse. *Fuiter*: Fam. Etre divulguée, en parlant d'une information qui devait rester confidentielle.

Jusqu'à l'éclosion de ce néologisme, on pouvait dire d'une information devant être tenue secrète qu'elle avait *filtré*, *transpiré*, qu'elle avait été *dévoilée*, *divulguée*, *ébruitée*, *propagée*, *répandue*, *révélée* indiscrètement, clandestinement, subrepticement.

(Défense du français, n° 483, décembre 2006)